

*L'Ambassadeur de Suisse à Paris, P. Dupont,
au Chef du Département politique, P. Graber¹*

SERVICE FUNÈBRE À L'INTENTION DE MONSIEUR GEORGES POMPIDOU

Personnelle

Paris, 8 avril 1974

La cérémonie s'est déroulée le 6 avril 1974 à Notre-Dame de Paris, en présence de plus de 70 chefs d'État ou de gouvernement, souverains, présidents ou premiers ministres. Tous les pays d'Europe occidentale, à l'exception de l'Autriche qui, pour des raisons particulières, n'a pu envoyer à Paris que le Vice-président du Parlement² (maladie du Chef d'État³, voyage en Chine du Ministre des Affaires étrangères⁴), s'étaient fait représenter soit par leur Chef d'État, soit par le chef de leur gouvernement. Ils étaient souvent accompagnés de hautes personnalités gouvernementales. Je ne puis donc que me féliciter de la décision particulièrement appropriée en la circonstance du Conseil fédéral de se faire représenter à Paris par le Président de la Confédération en personne⁵.

L'avion de M. Brugger s'est posé devant le Pavillon d'honneur à Orly le samedi à 9 heures. Il y fut accueilli par M. Hubert Germain, Ministre chargé des relations avec le Parlement, qui représentait à cette heure le Gouvernement.

L'organisation du service funèbre fut parfaite et la cérémonie très sobre, comme l'avait voulu le Président défunt. Le Protocole avait tiré les leçons des obsèques du Général de Gaulle. Chaque Délégation devait en principe arriver à une heure précise, déterminée par l'ancienneté dans la fonction de celui qui la conduisait. Ainsi, la Reine des Pays-Bas⁶ fut la dernière à entrer dans la cathédrale, peu avant M. Poher, Président du Sénat, exerçant provisoirement les fonctions de Président de la République. L'heure d'arrivée de M. Brugger fut fixée à 10 h 51, neuf minutes à peine avant le début de la cérémonie. Il fit donc son entrée presque en même temps que les plus anciens dans leurs fonctions qui, en l'occurrence, sont aussi ceux qui représentent les plus grands États, tels que MM. Nixon et Podgorny, et cela sous les caméras de la télévision, qui souligna tout particulièrement la présence de notre Président et le fait exceptionnel de sa venue. Dans la nef de la cathédrale, il fut placé au deuxième rang, juste derrière M. Bourguiba et M. Podgorny. Moi-même, ainsi que mes collègues et le Colonel Evêquoz, en tant que doyen des attachés militaires, fûmes placés

1. Lettre: CH-BAR#E2001E-01#1987/78#2904* (B.15.81.20).

2. A. Maleta.

3. F. Jonas.

4. R. Kirchschräger.

5. Sur la représentation de la Suisse lors des funérailles de Chefs d'État et de gouvernement étrangers, cf. DDS, vol. 25, doc. 48, dodis.ch/35760; doc. 114, dodis.ch/35519, en particulier note 7 et la notice de L. Maag du 28 novembre 1975, dodis.ch/39098.

6. Juliana des Pays-Bas.



dans le transept face aux membres du Gouvernement français, ainsi que ce fut le cas lors du service pour le Général de Gaulle⁷.

Le Président Poher offrit, à 17 heures au Ministère des Affaires étrangères, une réception simple et digne aux participants de la cérémonie du matin. M. Brugger eut ainsi l'occasion de parler avec un grand nombre de dignitaires étrangers, notamment la Reine Juliana, MM. Nixon, Leone, Moro, Heinemann, Brandt, Scheel, Trudeau, Tanaka, et naturellement avec les personnalités françaises présentes, le Président Poher, MM. Messmer, Jobert, Giscard d'Estaing, Guichard, de Lipkowski. Il exprima à ces dernières la part que notre pays prenait au deuil de la France. À leur tour, celles-ci lui dirent à cette occasion combien l'on appréciait ici, en cette journée de deuil national, la présence exceptionnelle du Président de la Confédération.

Ce furent les Ministres Galley et Fontanet qui, le même jour à 19 heures, accompagnèrent leur hôte à l'avion. Le premier s'est félicité du récent voyage du Colonel Commandant de corps Vischer⁸ et le second a rappelé son amitié pour la Suisse en tant que Savoyard: il est maire de Saint-Martin-de-Belleville (Savoie).

7. Cf. DDS, vol. 25, doc. 48, dodis.ch/35760.

8. Sur cette visite, cf. doss. CH-BAR#E5001G#1986/105#992* (6480.13). Sur les négociations pour l'acquisition de Mirages V, cf. les télégrammes N°279 et N°280 de F. de Ziegler à P. Dupont du 5 novembre 1974, dodis.ch/38741 et dodis.ch/38742.